



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Carrière lieu-dit « Baudry » sur les communes de Canihuel et Saint-Gilles-Pligeaux

Par arrêté préfectoral du **22 FEV. 2023**, une enquête publique unique de **33 jours** est ouverte du **lundi 20 mars 2023 à 9h00**, heure d'ouverture de l'enquête, au **vendredi 21 avril 2023 à 17h00**, heure de clôture de l'enquête, en mairies de Canihuel et Saint-Gilles-Pligeaux, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SAS Carrières de Gutternel siège social lieu-dit « Le Pont de Pierre » - 22510 BREHAND, pour le projet de renouvellement, extension et approfondissement d'une carrière, lieu-dit « Baudry » sur les communes de Canihuel et Saint-Gilles-Pligeaux.

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a émis un avis délibéré sur le projet d'autorisation environnementale le 22 avril 2021.

Modalités de consultation du public :

- le dossier sera mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côtes d'Armor :

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-transition-energetique/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques-ICPE-industrielles/CANIHUEL-SAINT-GILLES-PLIGEAUX-SAS-CARRIERES-DE-GUITTERNEL-Carriere-lieu-dit-Baudry>

Le dossier complet, support papier et numérisé comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique en mairies de Canihuel et de Saint-Gilles-Pligeaux aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

	CANIHUEL	SAINT-GILLES-PLIGEAUX
Lundi	9H00 - 12H00	Fermé
Mardi	9h00 – 12h00 / 14h00 - 17h00	9H00 - 12H30
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	9h00 – 12h00 / 14h00 - 17h00	9H00 - 12H30
Vendredi	9h00 – 12h00 / 14h00 - 17h00	9H00 - 12H30
Samedi	Fermé	Fermé

Le public peut formuler ses observations :

1 - par voie électronique à l'adresse suivante : **carriere-de-baudry-cotes-d-armor@mail.registre-numerique.fr** du lundi 20 mars 2023, 9h00, heure d'ouverture de l'enquête au vendredi 21 avril 2023, 17h00, heure de clôture de l'enquête

2 - par voie postale au commissaire enquêteur à la mairie de Canihuel, du lundi 20 mars au vendredi 21 avril 2023 à l'adresse suivante : **Mairie – 7, rue de l'Etang – 22480 Canihuel.**

3 - ou directement en se rendant sur le site internet du registre électronique à partir du lien suivant : **<https://www.registre-numerique.fr/carriere-de-baudry-cotes-d-armor>**

4 - Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à

feuilles non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition en mairies de Canihuel et Saint-Gilles-Pligeaux.

Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/carriere-de-baudry-cotes-d-armor>

Monsieur Jean-Jacques TREMEL est désigné commissaire enquêteur. Il recevra le public les :

DATES	CANIHUEL 7 rue de l'Etang 22480 - CANIHUEL	SAINT-GILLES-PLIGEAUX 14 rue des Ecoles 22480 - SAINT-GILLES-PLIGEAUX
lundi 20mars 2023	9H00 - 12H00	
jeudi 30 mars 2023		14H00 - 17H00 (ouverture exceptionnelle)
vendredi 7 avril 2023		9H00 - 12H00
samedi 15 avril 2023	9H00 - 12H00 (ouverture exceptionnelle)	
vendredi 21 avril 2023	14H00 - 17H00	

Toute information sur le projet ICPE peut être demandée auprès de M. Raphaël ROCH, responsable de projet, à l'adresse électronique suivante : se@lessard.fr ou par téléphone au : 02 96 73 45 45

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur numérisés seront tenus à la disposition du public en mairies de Canihuel et Saint-Gilles-Pligeaux et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.